



CHARTRE DU RAMEUR

UNION NAUTIQUE MONTALBANAISE

Sport Olympique depuis l'origine des Jeux modernes, l'aviron est un sport complet, de glisse et d'endurance. Le goût de l'effort, la détermination à progresser pour soi-même et avec les autres, le sens de l'engagement en compétition, de l'équité et l'esprit d'équipe font partie des valeurs fortes de notre sport. A l'UNM, nous entendons contribuer à transmettre ces fondamentaux.

En adhérant au club, les encadrants tant professionnels que bénévoles seront à vos côtés pour vous aider à progresser, à vous épanouir en pratiquant l'aviron au club, en randonnée et en compétition. Nous attendons de vous le respect de certaines règles de fonctionnement.

Je m'engage

- A avoir un comportement conforme à l'éthique sportive
- A avoir de façon générale un comportement irréprochable vis-à-vis de mes partenaires, des encadrants ou de tout autre membre du club sur l'eau comme dans l'enceinte du club,
- A participer régulièrement aux entraînements, à être présent sur l'eau à l'heure exacte,
- A participer activement au bon fonctionnement des entraînements en agissant sans attendre,
- A suivre toutes les consignes des encadrants et du responsable d'équipage,
- A accepter les décisions prises par les encadrants ou les arbitres lors des entraînements, des randonnées et des compétitions,
- A respecter le matériel et les locaux mis à sa disposition, tant au sein du club que lors des déplacements,
- A participer aux régates pour lesquelles je me suis engagé. Toute absence injustifiée (certificat médical) entraînera des pénalités financières pour le club que je prendrai à ma charge,
- A participer au chargement des bateaux sur la remorque et à leur déchargement à l'issue des déplacements,
- A ne pas consommer des substances dopantes ou illicites dans l'enceinte du club, des structures d'accueil et sous les couleurs du club,
- A régler dans les délais impartis ma participation aux frais, demandée par le club (déplacements, inscriptions diverses éventuelles, pénalités...).

Tout manquement à ces règles de fonctionnement pourra faire l'objet de sanctions conformément aux dispositions prévues par le règlement intérieur du club.

Nous vous encourageons à participer à la vie du club (régates, déplacements, sponsoring, entretien du matériel, rangement...) en lien étroit avec les encadrants.

Signature rameur

Signature Président du Club